



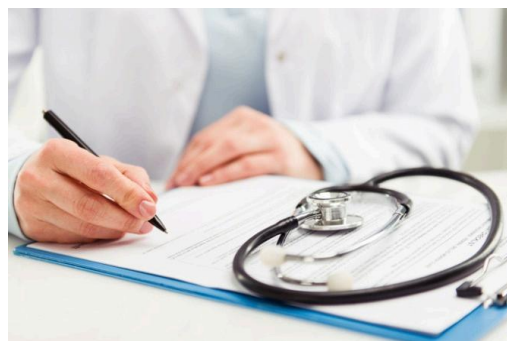
TERRITOIRES SANTÉ
ARS Bretagne



Lettre d'information de l'ARS Bretagne

LES ACTUALITÉS RÉGIONALES

Zonage médecin 2026 : l'ARS Bretagne soumet la carte actualisée à la concertation jusqu'au 15 mai 2026

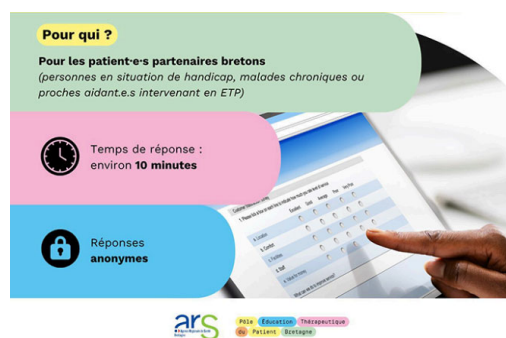


L'ARS Bretagne a engagé en ce début d'année les travaux de révision du zonage pour la profession médecin, en vue d'une actualisation à l'été 2026. Le projet de zonage est soumis à une large concertation jusqu'au 15 mai 2026.

[Lire la suite](#)

[Mode d'emploi : comprendre le zonage médecin en Bretagne](#)

Education Thérapeutique du Patient : quelle place occupent les patient partenaires ?



L'ARS Bretagne et le pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient souhaitent mieux comprendre et valoriser la place des patients partenaires en éducation thérapeutique. Dans ce cadre, ils lancent un baromètre auprès des patients partenaires bretons impliqués sur ce type d'actions.

[Lire la suite et accéder au baromètre](#)

BON A SAVOIR

Elections professionnelles dans la Fonction Publique Hospitalière 2026



Les prochaines élections professionnelles destinées au renouvellement général des instances de dialogue social au sein de la fonction publique hospitalière auront lieu du 3 décembre au 10 décembre 2026.

[Lire la suite](#)

Covid-19 : la campagne de vaccination pour les personnes les plus fragiles se poursuit jusqu'au 30 juin

Jusqu'au 30 juin 2026, les personnes les plus à risque de formes graves de Covid-19 sont invitées à recevoir une dose supplémentaire de vaccin. Cette mesure vise à renforcer leur protection, notamment à l'approche de l'été, période durant laquelle le virus continue



de circuler. Les professionnels de santé sont également appelés à se mobiliser pour protéger ces publics vulnérables.

[Lire la suite](#)

EN DIRECT DES TERRITOIRES



[Mondes intérieurs, Culture santé a atteint sa cible](#)



[Loudéac : de nouveaux locaux pour les futurs aides-soignants...](#)

LE CHIFFRE

86 %

C'est, en Bretagne, le pourcentage d'adultes de 18 à 25 ans qui, en 2024, se déclaraient favorable à la vaccination !

Publiée à l'occasion de la semaine européenne de la vaccination, l'édition bretonne du bulletin de Santé publique France 2025 confirme cette tendance : la région enregistre de bons résultats mais des progrès restent à réaliser pour assurer la protection du plus grand nombre !

Adolescents et jeunes adultes

En 2025, seuls 24,7 % des 11-14 ans et 13,1 % des 15-24 ans avaient reçu une dose du vaccin contre les méningocoques ACWY.

La vaccination contre les méningocoques ACWY doit s'intensifier dans cette tranche d'âge. En effet, à l'adolescence et au début de l'âge adulte, il existe un deuxième pic d'incidence des infections invasives à méningocoques d'une part et un taux de portage pharyngé maximal des méningocoques d'autres part. (Pour cette tranche d'âge, la vaccination contre les méningocoques B peut également être proposée).

L'intégration de la vaccination contre les méningocoques ACWY dans les campagnes menées dans les collèges à partir de 2026 doit permettre d'accélérer la protection des jeunes contre les infections invasives à méningocoques A, C, W et Y.

En effet, le dispositif a fait ses preuves sur la couverture vaccinale contre les infections à papilloma virus. Elle continue de progresser avec respectivement : 65,6 % des filles et 45,3 % des garçons de 16 ans vaccinés.

Pour limiter la circulation des maladies dans les foyers et protéger les plus fragiles, l'Organisation mondiale de la santé a fixé un taux de couverture vaccinale à 95 %. Comparativement aux autres régions, la Bretagne enregistre des taux de couvertures vaccinales élevés.

Toutefois, le taux de 95 % n'est pas atteint pour la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (vaccin DCTP) (couverture vaccinale estimée à 84 %) et pour la rougeole.

Chez les nourrissons

Les vaccinations contre les méningocoques ACWY et B ne sont obligatoires que depuis 2025. Ainsi il existe un enjeu particulier pour les nourrissons nés avant cette date. A ce jour, l'objectif cible de 95 % pour ces maladies n'est pas atteint.

Il est important de noter qu'une vaccination commencée avec un vaccin monovalent C avant le 1^{er} janvier 2025 doit être poursuivie avec un vaccin tétravalent ACWY. Les infections invasives à méningocoques sont des maladies graves. Elles peuvent entraîner les complications physiques graves et durables, voire le décès.



Sur les autres vaccinations obligatoires du nourrisson, les couvertures vaccinales sont excellentes avec des niveaux proches de l'objectif cible de 95 % fixé par l'Organisation mondiale de la santé.

A retenir

La vérification systématique des statuts vaccinaux et la mise à jour des vaccinations sont primordiales, chez les enfants, les adolescents et les adultes jeunes. Il est important d'en parler à son médecin traitant.

A noter que les vaccinations sont désormais possibles par les infirmiers, les pharmaciens, les sages femmes.

[Accéder au Bulletin Bretagne de Santé publique France : Vaccination des nourrissons et jeunes adultes \(données 2025\)](#)

Appels à projets en cours

[Promouvoir la santé et le bien-être des élèves : accompagnement des enseignants pour le déploiement de projets d'éducation à et dans la nature](#)

[Déploiement de dispositif sentinelle en Bretagne](#)

[Lutte contre les addictions en Bretagne](#)

[Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail \(CLACT\) 2026](#)

AGENDA

5 MAI

Journée régionale Santé-Précarité

- De 9h30 à 17h30
- Rennes - Le Triangle

[Programme et inscriptions](#)

7 MAI

Conférence annuelle santé environnement : publication du tableau de bord santé environnement 2025

- De 9h30 à 16h30
- Quimper - Institut de formation des professionnels de santé

Inscriptions closes

28 MAI

10e étape du tour de France de l'innovation en santé : "Anticipation des crises sanitaires : l'innovation en première ligne"

- De 9h à 16h30
- Rennes - Ecole des hautes études en santé publique

[Programme et inscriptions](#)

30 JUIN

Journée régionale "Au cœur des soins : la prévention et la promotion de la santé" (Par la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et l'ARS Bretagne)

- De 9h30 à 16h30
- Saint-Quay-Portrieux - Centre des Congrès

À LIRE, À CONSULTER

Toutes les publications de l'ARS Bretagne

Abonnez-vous à "Territoires santé"

Suivez l'ARS Bretagne sur les réseaux sociaux



2026 ARS Bretagne

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? Désabonnez vous.